



Alpilles
Ardennes
Armorique
Avesnois
Ballons des Vosges
Boucles de la Seine Normandie
Brenne
Brière
Camargue
Caps et Marais d'Opale
Causses du Quercy
Chartreuse
Corse
Forêt d'Orient
Gâtinais français
Grands Causses
Guyane
Haut Jura
Haute-Vallée de Chevreuse
Haut-Languedoc
Landes de Gascogne
Livradois-Forez
Loire-Anjou-Touraine
Lorraine
Luberon
Marais du Cotentin et du Bessin
Martinique
Massif des Bauges
Millevaches en Limousin
Montagne de Reims
Monts d'Ardèche
Morvan
Narbonnaise en Méditerranée
Normandie -Maine
Oise - Pays de France
Perche
Périgord-Limousin
Pilat
Préalpes d'Azur
Pyrénées Ariégeoises
Pyrénées Catalanes
Queyras
Scarpe-Escaut
Vercors
Verdon
Vexin français
Volcans d'Auvergne
Vosges du nord

Objet : Invitation au Comité Syndical du syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

Mesdames et Messieurs les délégués du Comité Syndical,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Comité Syndical du syndicat mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur qui se tiendra :

**Le vendredi 21 décembre 2012
de 14h30 à 17h00**

**à SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE
Salle du conseil municipal – Mairie – 5, rue de la République**

Ordre du jour :

- 1) Débat d'orientation budgétaire 2013
- 2) Demande de dotation annuelle de fonctionnement 2013 à l'Etat
- 3) Changement de siège du syndicat mixte
- 4) Montant maximum de la ligne de trésorerie
- 5) Changement de comptable du Trésor Public
- 6) Points d'information :
 - Rapport des délibérations du Bureau et du Président dans le cadre des délégations de compétence du Comité syndical
 - Point sur les actions du Conseil de Développement
 - Point sur les actions du Conseil Scientifique
- 7) Questions diverses

Si, toutefois, vous ne pouvez pas assister à cette réunion, je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité de vérifier que le délégué suppléant puisse y assister ou bien de compléter et de transmettre votre pouvoir à un autre délégué du même type de collectivité.

Vous trouverez ci-joint les pièces se rapportant à l'ordre du jour.

Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
2 av. Gaston de Fontmichel - 06460 Saint-Vallier-de-Thiey
Tél/Fax. 04 92 42 08 63 - contact@pnr-prealpesdazur.fr
Site Internet : www.pnr-prealpesdazur.fr

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les délégués du Comité Syndical, l'expression de mes salutations distinguées *et des plus cordiales*.

Bien à vous,

Le Président
Sénateur-Maire



Marc DAUNIS

- PJ :
- Pouvoir
 - Ordre du jour détaillé
 - Projets de Délibérations et documents afférents

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL
DU 21 DECEMBRE 2012 A SAINT CEZAIRE-SUR-SIAGNE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Secrétaire de séance : Eric MELE

Membres en exercice : 60

Membres présents : 33 dont 2 ayant double compétence

Pouvoirs : 13

Absents-excuses : 14 dont 1 ayant double compétence

Présents(es) : dont 2 ayant double compétence

Marc DAUNIS

France AOUIZERATE (suppléante de François REYNE)

André ASCHIERI

Henri BELCHIOR

Marlène COLA (suppléante de Sébastien HAMEL)

Pierre CORBIN (suppléant de Jean-Louis PUCETTI)

Jean-Pierre DAVID

Raymond DONADEY

Alain DUJON

Pierre FABRE

Joëlle FAGUER

Philippe FANTON D'ANDON (suppléant de Gisèle GASTAUD)

Michel FUNEL (suppléant d'Yves FUNEL)

René GILDONI

Pierre GIROUD

Francis GORDA (suppléant d'Adrien GUEMERT)

Thierry GUEGUEN

Jean-Paul HENRY (suppléant de Danielle DOMENICHINE)

Michel LEVET (suppléant d'Annie POMPARAT)

Marion LUIGI

Sylvaine MATILLO

Eric MELE

Francis MERISIER

Myriam NOCERA

Jean-François OSTENG

Anthony PROVENZANO (suppléant d'Antoine D'AQUINO)

Sylvie RAFFIN-CALLOT

Christian SEGURET

Laurence THIEBAUT (suppléante de Régis LEBIGRE)

Georges TRAVERT (suppléant de Christophe ESCANO)

Jacques VARRONE

Pouvoirs :

Jean-Marie AUDOLI donne pouvoir à Michel LEVET, Michèle BELLERY donne pouvoir à Jean-Pierre DAVID, Gérard BOUCHARD donne pouvoir à Marlène COLA, Laurence CLAISSE donne pouvoir à Eric MELE, Roger CRESP donne pouvoir à Sylvaine MATILLO, Jean-Marc DELIA donne pouvoir à Marc DAUNIS, Daniel DUMONT donne pouvoir à Pierre CORBIN, Manfred FAYARD donne pouvoir à Pierre GIROUD, Juliette GIOVANNINI donne pouvoir à Eric MELE, Christine JARRAFOUX donne pouvoir à Raymond DONADEY, André ROUMAGNAC donne pouvoir à Jean-Pierre DAVID, Jean-Michel SEMPERE donne pouvoir à Christian SEGURET, Gérard TASSO donne pouvoir à René GILDONI

Absents-Excusés(es) : dont 1 avec double compétence

Cécile BALDINI-BIOLETTA, Claude BERENGER, Paul CONTESSO, Pierre-Alain GARROT, Vincent GIOBERGIA, Jean-Pierre MASCARELLI, Serge MAUREL, Marc ORSATTI, Gérard PIEL, Richard RIBERO, Hervé ROMANO, Joseph VALETTE, Jérôme VIAUD

Invités :

Monsieur Jean-Pierre GOLETTO , 1^{er} adjoint au maire de Saint-Cézaire, Jean-Pierre POISSON, conseiller municipal Saint-Cézaire, Monsieur Bruno GABELIER, chambre d'agriculture, Madame PRIOLO, chambre des métiers et de l'artisanat, Sylvaine TANITTE, chambre de commerce et d'industrie, Madame Isabelle JEGOU, conseil général, Madame Michèle PINGUET, Conseil de Développement.

Equipe technique :

Fabienne MELINE, Patricia PERARD, Laure PUMAREDA, Dominique ROBERT.

Jean-Pierre Goletto, 1^{er} adjoint de St Cézaire-sur-Siagne, excuse M. le Maire et accueille l'assemblée. Il se réjouit de la tenue du Comité syndical dans sa commune, porte d'entrée du PNR, et remercie le Président et les délégués de l'avoir choisie. Il réaffirme l'implication de la commune de St Cézaire-sur-Siagne au sein du PNR et indique qu'elle apportera tout son soutien et s'investira dans les actions à venir du PNR.

Le Président constate le quorum et ouvre la séance. Il remercie la commune de Saint-Cézaire sur Siagne pour son accueil. Eric MELE est nommé secrétaire de séance. Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 6 septembre 2012 à Vence est adopté à l'unanimité.

Le président expose que le point principal de l'ordre du jour est le débat d'orientation budgétaire 2013 qui doit permettre de définir les priorités d'actions du syndicat mixte en 2013, première année complète de mise en place du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Le président rappelle la nécessité de faire vivre le PNR et de l'installer auprès des élus, des acteurs locaux et des habitants ainsi que la nécessité de respecter nos engagements concernant :

- La taille du syndicat mixte, l'objectif étant une montée progressive de l'équipe en fonction des besoins et non une configuration définitive dès le démarrage,
- La progression des cotisations (jusqu'à un plafond de 900 000 euros en 2018 indiqué dans les statuts),
- Les actions à mener dont une priorité à l'accompagnement des communes,
- Les partenariats à établir et à faire vivre.

Il remercie tous les partenaires du syndicat mixte pour la continuité de leur engagement : La Région PACA représentée ce jour par André Aschieri et Joëlle Faguer, le Département des Alpes-Maritimes représenté ce jour par Thierry Gueguen ainsi que les intercommunalités, les communes et l'Etat.

L'ordre du jour est présenté et débute.

1. Débat d'orientation budgétaire 2013

Elu référent : Eric Mele

Documents afférents : synthèse du bilan 2012, propositions de priorités 2013, estimation du budget prévisionnel, ratios, projet de délibération.

Eric Mele explique que le budget du syndicat mixte, qui sera à terme de l'ordre d' 1 million d'euros, est à majorité un budget de fonctionnement et qu'il y a très peu d'investissement. Il propose, pour plus de clarté, de détailler le programme d'actions. Le débat sera présenté en trois parties :

- a) Bilan 2012
- b) Propositions d'orientations budgétaires 2013
- c) Programme d'actions 2013

a) Bilan 2012

Il est rappelé que la Charte constitue le cadre d'action du syndicat mixte puisqu'elle définit ses engagements ainsi que ceux des collectivités et de l'Etat pour 12 ans.

Concernant le programme d'actions 2012-2015, une partie est commune à tous les partenaires du PNR, une autre est spécifique aux priorités du syndicat mixte.

L'année 2012 a vu le début de la mise en œuvre des actions :

1) Fin de la procédure de création durant le 1^{er} trimestre

- Janvier et février 2012 : Avis final du Conseil National de Protection de la Nature, de la fédération des PNR et consultation interministérielle.
- 30 Mars 2012 : Création du PNR des Préalpes d'Azur par décret ministériel
- 22 Juillet 2012 : Inauguration publique et festive du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

2) Actions d'identification du PNR : fête de création, ambassadeurs du PNR, outils de mise en valeur : posters, cartes postales, tee-shirts, gobelets recyclables, stand, etc., site internet du PNR, début du schéma de valorisation et d'interprétation, obtention de la Charte européenne du tourisme durable, éditions des circuits de découverte et du guide des PNR, etc.

3) Conseil aux communes et collectivités

- 17 accompagnements sur l'urbanisme ou le paysage
- Contributions aux SCOT, SRCE, SRE
- Travail sur la signalétique initié
- + 3 agriculteurs accompagnés sur une problématique urbanisme

4) Concertation par le biais du conseil scientifique, du conseil de développement, des comités syndicaux, bureaux, groupes de travail et commissions.

Il est précisé que le prochain comité syndical se déroulera en février 2013 (la date du 15 février a été reportée au 21 février) et que la commission agriculture et forêt a été reprogrammée le 18 janvier 2013 à Gattières. La commission Patrimoine naturel et Eau se déroulera le 24 janvier 2013 à 9h30 à Spéracèdes et la commission Culture, Tourisme et Education le 8 février 2013 à 14h à Bar-sur-Loup.

5) Actions partenariales et innovations

- Sur le foncier agricole avec la SAFER : il s'agit de mobiliser les propriétaires pour qu'ils conventionnent.
- Sur la gestion multifonctionnelle de la forêt (en cours)
- Sur des animations culturelles autour du patrimoine oral (en cours) avec le théâtre de Grasse.
- Sur la gestion paysagère et urbanistique de la zone de transition urbain-rural avec les étudiants du paysage et la Région PACA
- Guide de bonnes pratiques pour la gestion des paysages de restanques CAPAP-CASA-PNR

Autres actions innovantes :

- Programme de recherche sur l'empreinte écologique,
- Programme de valorisation des espèces végétales avec le pôle de compétitivité PASS (Parfum, Arômes, Saveurs, Senteurs),
- Organisation de chantiers bénévoles Berce du Caucase.

6) Mise en place de l'équipe technique

- Equipe présente au 1^{er} janvier 2012 :
 - 1 ETP (Equivalent Temps Plein) direction
 - 0,5 ETP responsable administratif et financier
 - 1 ETP chargé de mission patrimoine naturel/eau/éducation/conseil scientifique
 - 1 ETP chargé de mission tourisme/valorisation du territoire/culture/sensibilisation

- Recrutements courant 2012 :
 - 1 ETP secrétariat-comptabilité
 - 1 ETP chargé de mission paysage/aménagement du territoire/urbanisme/énergie
 - 1 ETP chargé de mission animation du conseil de développement
 - 2 saisonniers ambassadeurs du PNR pendant 6 mois

7) Rapport prévu-réalisé

Tout a été réalisé ou est en cours sauf :

Actions inscrites au budget 2012 qui n'ont pas encore commencé et commenceront en 2013 :

- Recrutement chargé de mission agriculture/forêt (pas de place dans les locaux et besoin de finaliser le partenariat avec la SAFER pour affiner le profil)
- Etat zéro des indicateurs de la Charte (stagiaire prévu mais pas de place dans les locaux)

Principales actions réalisées non-prévues :

- Positionnement sur le schéma régional éolien
- Participation à des publications de partenaires et à un guide touristique de la fédération des PNR
- Ampleur de la fête du PNR

8) Bilan budgétaire (estimations)

FONCTIONNEMENT	Budgété 2012 (€)	Réalisé 2012 (€) (Estimations en nov. 2012)
Charges hors Etudes	178 500	103 522
Etudes / actions	116 650	44 000
Charges de personnel	315 000	275 000
Autre	52 877	52 877
TOTAL dépenses de fonctionnement	663 027	475 399

→ Outils de communication non terminés, loyer moins cher (déménagement repoussé)

→ Actions en cours ou montées différemment

→ Recrutement agri/forêt repoussé

TOTAL recettes de fonctionnement	663 027	602 096
---	----------------	----------------

→ 2 subventions retardées : CDD et communication

Report estimé en fonctionnement : 126 697 €

INVESTISSEMENT	Budgété 2012 (€)	Réalisé 2012 (€) (Estimations en nov. 2012)
Frais d'études	4 200	0
Matériel et outillage de voierie	20 000	0
Matériel de bureau et informatique	6 750	6 534
Mobilier	9 600	0
Autres immo corporelles	950	0
TOTAL dépenses d'investissement	41 500	7 946

→ Signalétique reportée en 2013

→ Déménagement, achats reportés en 2013

TOTAL	recettes		
d'investissement		41 500	41 500

Report estimé en investissement : 33 554 €

b) Propositions d'orientations budgétaires 2013

Eric Mele rappelle que les cotisations pour 2013 (533 340 €) sont celles qui ont été votées lors du comité syndical du 8 décembre 2011. En effet, celui-ci a voté l'évolution des cotisations de 2012 à 2015. La cotisation globale des communes reste inchangée à 26 667 € grâce à l'inversion des taux de cotisation avec les EPCI.

Le président remercie chaleureusement les EPCI d'avoir accepté cette modification qui entraîne une augmentation de leur participation.

Eric Mele souligne que les frais de personnel et le fonctionnement courant du syndicat mixte sont entièrement financés par les cotisations et que cela constitue un équilibre fondamental du budget du syndicat mixte, c'est une règle prudentielle que le syndicat mixte s'est donné.

Toutefois, il est nécessaire de constituer un fonds de roulement minimum pour permettre le fonctionnement du syndicat mixte et notamment la réalisation d'opérations subventionnées dont le solde de subvention peut être versée l'année suivant l'action (programme européen notamment). Durant le 1^{er} trimestre, les cotisations étant perçues tard, il est nécessaire soit de mobiliser le fond de roulement ou report de l'année précédente, soit de mobiliser une ligne de trésorerie.

Frais de personnel : 360 000 €

Rappel de la constitution de l'équipe présente au 1^{er} janvier 2013 : 6.5 ETP

Recrutements prévus en 2013 (1 emploi permanent et 5 agents saisonniers) :

- 1 ETP chargé de mission agriculture et forêt
- 4 ambassadeurs du PNR pendant 3 mois (sept à nov)
- 1 saisonnier organisation de la fête du PNR pendant 6 mois (mai à oct)

Fonctionnement courant : 127 270 €

Légère augmentation en valeur du fonctionnement courant par rapport à 2012 car le budget 2013 prévoit une augmentation du volume d'actions ainsi que de l'équipe technique.

Cette augmentation est également due au changement de locaux qui seront plus grands.

Le Président remercie à ce propos la commune de Saint-Vallier de Thiey et son Maire Jean-Marc Délia qui offre au syndicat mixte des conditions d'accueil exceptionnelles. Il remercie également Pierre-Alain Garrot qui a permis au syndicat mixte de récupérer gratuitement du mobilier dans une entreprise. Enfin, il remercie également Eric Mele et la commune de Gourdon qui stocke actuellement ce mobilier en attente du déménagement.

Eric Mele précise qu'une partie des nouveaux locaux sera utilisée dans un premier temps pour loger les agents saisonniers du Parc. Le syndicat mixte fait appel à toutes les bonnes volontés qui pourront lui fournir du mobilier de récupération pour meubler ce logement : canapé, lits, tables, chaises, frigo, four, etc. En effet, il s'agit d'une solution provisoire tant que l'équipe technique ne sera pas trop étoffée. Le syndicat mixte investit un minimum dans du mobilier.

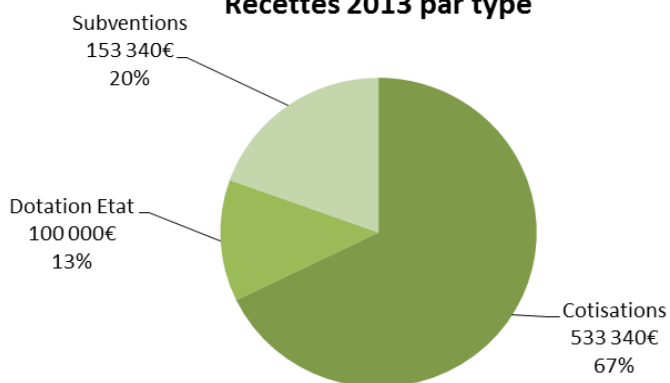
Actions : 436 200 €

- Finalisation du dossier « identification du PNR » (éditions, stand PNR, carte touristique, magazine, lettres du PNR etc.)
- Stratégie de communication sur le label PNR

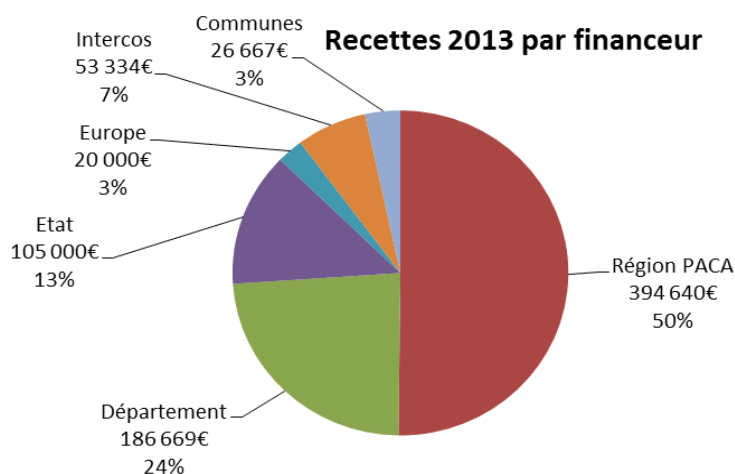
- Programme Alcotra sur l'écotourisme (formations des pros, kit info PNR, circuits écotouristiques)
- Fête du PNR : 3 communes ont candidaté à ce jour : St Cézaire, Gourdon et Roquestéron.
- Panneaux du PNR : très attendus par les communes
- Ambassadeurs du PNR
- Gestion forestière multifonctionnelle
- Marque Parc : étude d'opportunité de sa mise en place
- Animations culturelles sur le patrimoine oral « Paroles d'ici et d'ailleurs en Préalpes d'Azur »
- Finalisation du schéma de valorisation et d'interprétation : le Président rappelle que c'est un élément essentiel car il s'agit de la mise en scène du PNR. Il demande aux communes de regarder ce qu'elles souhaitent mettre en valeur sur leur territoire.
- Partenariat avec le groupement d'employeur GEIQ Pastoralisme, formation des aides-bergers
- Appui au programme d'actions du Conseil de développement

Grands équilibres budgétaires 2013

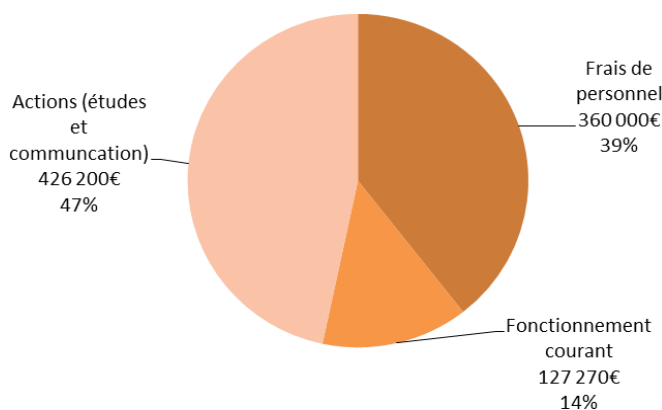
Recettes 2013 par type



Recettes 2013 par financeur



Dépenses 2013 par type



c) Programme d'actions 2013

Le président rappelle les priorités pour la période 2012-2015 et précise que leur répartition a été ensuite déterminée en réunion du Bureau

Patrimoine naturel

- information des communes (notamment PLU)
- ambassadeurs du PNR
- diffusion d'un guide de bonnes pratiques des activités de pleine nature
- accompagnement des communes sur la circulation motorisée. Cette question avait été fortement soulignée lors de la labellisation.
- restitution de l'étude empreinte écologique
- travail sur le suivi de la biodiversité par le Conseil Scientifique : il est nécessaire de mettre en place une méthode de suivi pour savoir notamment s'il faut travailler par espèces ou sur la richesse globale.
- participation aux actions d'arrachage de la Berce du Caucase

Agriculture

- recrutement chargé de mission agriculture et forêt
- travail sur le foncier agricole avec la Safer et les communes, animation du comité de suivi de l'action
- animations auprès des propriétaires d'oliveraies de l'Estéron qui concourt à tout le territoire
- marque Parc et promotion des produits

Forêt

- animations auprès des propriétaires pour la gestion multifonctionnelle
- relai pour le développement du bois-énergie et bois-construction : écosystèmes et alternatives pour une autosuffisance énergétique.

Développement économique, formation, insertion

- poursuite du programme de valorisation des espèces végétales (PASS, univ Nice, CBM)
- promotion et structuration des activités économiques
- fête du PNR
- cf. actions, tourisme, agriculture, forêt

Urbanisme, aménagement du territoire

- accompagnements des documents d'urbanisme
- guide de la prise en compte de la Charte
- gestion de sites sensibles : accompagnement des communes dans cette gestion (exemple du secteur du col de Vence) et mise en valeur de certains sites (exemple du lac de Saint Auban)

Energie

- groupe de travail énergie de la commission thématique axe 2
- groupe de travail du conseil scientifique
- débat citoyen par le conseil de développement
- contributions aux schémas stratégiques sur l'énergie
- accompagnement des projets

Paysage

- conseil aux communes
- signalétique et gestion de la publicité

- poursuite du schéma d'interprétation

Patrimoine et animations culturelles

- animations culturelles sur le patrimoine oral
- accompagnements des communes pour la mise en valeur du patrimoine

Tourisme

- programme Alcotra sur l'écotourisme : poursuite de ce programme européen en collaboration avec les parcs naturels des alpes méridionales : Mercantour et Alpi Marittime (Italie).
- identification du PNR, promotion, sensibilisation
- conciliation des usages

Education

- intervention dans les écoles des ambassadeurs du PNR : les écoles concernées ont unanimement plébiscité leur travail auprès des enfants lors de la réunion du réseau rural des écoles. Il est important de prévoir à l'avenir des personnes ressources (ambassadeurs ou autres) pour transmettre l'information aux enseignants.
- divers outils de sensibilisation grand public

Formation, insertion

- partenariat avec le groupement d'employeur GEIQ Pastoralisme et participation aux formations d'aide-bergers
- participation aux formations des pros du tourisme

Gouvernance, partenariats, évaluation

- animation du Conseil scientifique
- participation au Conseil de développement
- établissement de la convention pluriannuelle avec l'Etat et la Région
- contributions aux schémas et actions des partenaires
- renseignement de l'état zéro des indicateurs de la Charte : Le président rappelle qu'il s'agit d'un gros travail de méthodologie et compilation.
- journal des élus, lettre du PNR aux habitants, animation des comités syndicaux, bureaux, commissions, site internet etc.

Thierry Guéguen fait remarquer à propos des interventions dans les écoles des ambassadeurs du PNR qu'une réunion s'est tenue avec l'inspecteur d'académie, les communes et les enseignants du réseau rural du haut pays grassois. L'action des ambassadeurs a été saluée et les perspectives de partenariat entre le PNR et l'éducation nationale dessinées. Il est aouté qu'une même réunion s'est déroulée dans l'Estéron à Gilette.

Le Président met en évidence l'importance du travail de renseignement de l'état zéro des indicateurs de la Charte du PNR pour pouvoir évaluer notre action et la charge de travail que cela représente.

Les délégués ont dû recevoir le 1^{er} numéro du journal élus qui a été envoyé en fin d'année à chaque secrétariat de communes et EPCI avec mission de le distribuer à tous les conseillers municipaux et communautaires. L'éditorial a été rédigé par Daniel Dumont (délégué de La Penne), élu référent du Bureau. Le Président demande aux grandes communes de communiquer au syndicat mixte toutes les adresses mail de leurs conseillers municipaux pour un envoi direct. Monsieur Christian Seguret (délégué de St Jeannet) demande que le logo soit positionné sur la gauche comme pratiqué en

général pour une meilleure identification du journal et qu'il ne soit pas confondu avec une publication du Conseil de développement, des Amis du Parc ou autre.

Le Président remercie Eric Mele pour le travail de préparation de ce débat et précise que le plan d'actions 2013 est déjà très ambitieux. Il félicite l'équipe qui ne s'est jamais substituée au rôle des élus et tout particulièrement la directrice pour l'excellent positionnement qu'elle a toujours eu à ce sujet ainsi que la qualité de sa contribution à la préparation des travaux du Bureau à ses côtés ou dans le cadre des délégations des membres du Bureau.

La délibération n° 12-D-025 acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire

2. Demande de dotation annuelle de fonctionnement 2013 à l'Etat

Elu référent : Jean-Pierre Mascarelli

Documents afférents : projet de délibération

L'Etat est partenaire du syndicat mixte du PNR dans son fonctionnement. Il participe au travers notamment d'une dotation annuelle de fonctionnement. Il est proposé au comité syndical de valider la sollicitation de la dotation 2013 à hauteur de 100 000€. Les actions du syndicat mixte menées sur le financement des cotisations et de cette dotation sont encadrées par le programme d'actions prioritaires 2012-2015 voté en comité syndical du 8 décembre 2011 et feront l'objet d'une convention avec l'Etat et la Région PACA.

La délibération n° 12-D-026 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

3. Changement de siège du syndicat mixte

Elu référent : Eric Mele

Documents afférents : projet de délibération

L'équipe technique s'étant agrandie depuis la création du PNR et un changement de locaux accueillant les bureaux s'est imposé. La mairie de Saint Vallier-de-Thiey a proposé au syndicat mixte la location d'un étage d'immeuble pouvant accueillir les bureaux, une salle de réunion et un appartement pour les saisonniers ou stagiaires. Il est proposé au comité syndical d'acter le changement de siège. Une inauguration des locaux sera proposée lors du prochain comité syndical. La sous-location aux agents saisonniers d'un appartement faisant partie des locaux est abordée car prévue dans le bail de location. Le Président demande de vérifier auprès de la sous-préfecture les conditions de la sous-location pour voir si cela peut être assimilé à un avantage en nature.

La délibération n° 12-D-027 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

4. Montant maximum de la ligne de trésorerie

Elu référent : Eric Mele

Documents afférents : projet de délibération

Eric Mele explique que le syndicat mixte doit subvenir à ses besoins au cours du 1^{er} trimestre de l'année en attendant le versement des cotisations qui peuvent n'intervenir que vers le mois d'avril. Le solde de subventions peut également être versé bien après la réalisation des dépenses.

C'est pourquoi il est nécessaire de prévoir une ligne de trésorerie pour pallier ces décalages, le syndicat mixte n'ayant pas forcément le fonds de roulement nécessaire pour y faire face.

Pierre Fabre pensait que le syndicat mixte avait pourtant un reliquat de l'année 2012. Le Président confirme que c'est bien le cas (120 000 €) et que voter une ligne de trésorerie, avec un maximum, est une mesure de prudence pour faire face à toute éventualité (projet européen par exemple ou subvention non perçue) mais qu'on va essayer d'éviter de la mobiliser. Le Président ajoute que l'objectif du syndicat mixte est de constituer un fonds de roulement suffisant pour éviter de faire appel à la ligne de trésorerie qui engendre des frais. Il précise également que le syndicat mixte a obligation de rembourser les sommes éventuellement mobilisées sur cette ligne dans l'exercice et donc au plus tard au 31 décembre de l'année en cours.

Le comité syndical du 6 septembre 2012 a effectué une délégation de compétences au Président par délibération n°12-D-020. Notamment, le comité syndical délègue la réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le comité syndical. Il est donc proposé de définir ce montant maximum à hauteur de 300 000€.

Eric Mele précise qu'il s'agit d'un montant maximum qui correspond au 1/3 d'un budget de 900 000 € pour couvrir les 4 premiers mois de l'année, avant le versement des premières cotisations.

La délibération n° 12-D-028 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

5. Changement de comptable du Trésor Public

Elu référent : Eric Mele

Documents afférents : projet de délibération

Par délibération n°08-D-014, le comité syndical a décidé du recours au comptable du Trésor Public pour assurer des prestations de conseil et a fixé son indemnité, attribuée à Marie-Hélène Kern. Celle-ci étant remplacée à partir du 1er janvier 2013 par Joëlle Goffinet, il est proposé de modifier la délibération en ce sens.

La délibération n° 12-D-029 est portée au vote et adoptée à l'unanimité.

6. Points d'information

Rapport des décisions du Bureau et du Président dans le cadre des délégations de compétence du Comité syndical

- Avis sur les plans locaux d'urbanisme de Carros, Cabris, Caille et Gattières

Elu référent : Jean-Marc Delia

Des avis positifs ont été émis sur ces 4 PLU

- Convention avec la SAFER PACA

Elu référent : Serge Maurel

La convention a été validée et signée. Un animateur de la Safer sera dédié au PNR.

- Modification du plan de financement de l'opération « Paroles d'ici et d'ailleurs en Préalpes d'Azur »

Elu référent : Yves Funel

Ce dossier ainsi que celui sur la forêt avaient été votés mais la réglementation FEADER n'a pas permis la valorisation de nos partenaires. Les plans de financement ont donc été diminués de 5 000 €.

- Modification du plan de financement de l'opération « Gestion forestière multifonctionnelle des espaces naturels et forestiers »

Elu référent : Thierry Gueguen

Thierry Gueguen précise qu'il en est de même pour ce dossier et que le conseil général est partenaire de ces 2 dossiers même s'il n'apparaît pas dans le plan de financement car il va directement flécher des financements qu'il octroie à ses partenaires pour qu'ils agissent sur le territoire du PNR.

- Convention avec la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence pour la co-édition CASA-CAPAP-PNR du guide des bonnes pratiques pour la préservation des paysages de restanques

Elu référent : André ROUMAGNAC

Ce guide est distribué en plusieurs exemplaires à toutes les collectivités présentes. Le Président en salue la qualité et également le partenariat entre CAPAP, CASA et PNR qui a permis sa réalisation.

Point sur les actions du Conseil de Développement

Elu référent : Thierry Gueguen

Thierry Gueguen rappelle que l'association a réalisé un gros travail en 2012. L'arrivée de Renaud Dumas, chargé de mission dédié à 80% au Conseil de Développement a bien facilité les choses pour assurer un suivi et un lien réguliers avec l'équipe technique et permettre des ajustements.

Un grand nombre de réunions se sont tenues en 2012 : réunions mensuelles du conseil de développement, réunions trimestrielles avec le syndicat mixte, groupes de travail, journées thématiques etc.

A noter notamment une journée sur le tourisme itinérant le 17 novembre à La Penne et un groupe de travail sur l'énergie le 22 octobre à Vence. Sur cette thématique de l'énergie et du schéma régional éolien, Thierry Guéguen fait remarquer que le Conseil de Développement a bien joué son rôle d'animateur des échanges et de mise en forme des arguments échangés au profit d'une aide à la décision du syndicat mixte.

Le Conseil de Développement recherche également un stagiaire pour mener une enquête sur les propriétaires fonciers agricoles : leur profil, leurs attentes, leurs inquiétudes etc. Pierre Fabre ajoute que cette action va être menée en partenariat avec la Communauté de Communes des Monts d'Azur, dans la suite du précédent stage sur le diagnostic agricole mené sur le canton de St Auban. La SAFER a également été contactée mais elle n'intervient que sur l'aval, c'est-à-dire la gestion du foncier et des échanges.

Enfin, Thierry Guéguen informe que le Bureau a missionné le Conseil de développement pour réaliser un débat citoyen sur l'énergie, venant alimenter par des avis citoyens le travail de la commission énergie et du comité syndical. Pour cela, le Conseil de Développement va s'intégrer à la réflexion nationale et régionale sur la transition énergétique.

Jean-Pierre David (délégué CCVA) explique à ce sujet qu'un travail a été effectué pour une étude globale de terrain sur les territoires de la CCVA, de la CC d'Entrevaux et la CC de l'Estéron qui a débouché sur 16 pistes. Parmi celles-ci, 5 ont été retenues :

- Les commerces de proximité
- La santé et les services à domicile
- Les transports et déplacements

- La jeunesse en lien avec les sports, les loisirs et la culture
- L'emploi (avec un axe fort sur l'énergie) et l'insertion sociale

Il propose de s'associer au conseil de développement pour un travail de restitution sur cet inventaire de terrain. Le Président salue ce travail qui intéresse aussi le syndicat mixte et propose que la directrice et le conseil de développement prennent contact avec M. David à ce sujet. Il souligne que cet atout prodigieux qu'est le Conseil de Développement ne doit pas être fragilisé par un fossé qui se creuserait entre le syndicat mixte et le Conseil de Développement et que celui-ci ne doit pas se substituer au syndicat mixte et réciproquement.

Point sur les actions du Conseil scientifique

Elu référent : Thierry Gueguen

La dernière réunion s'est déroulée le 27 septembre à Cabris. La prochaine est prévue le 21 mars 2013.

La réunion du 27 septembre concernait les énergies renouvelables et a été fortement axée sur le schéma régional éolien.

La forêt a également été évoquée et notamment la disparition du pin sylvestre.

Le Conseil scientifique a également créé un groupe de travail sur la biodiversité et les problématiques de réouverture des milieux et de pastoralisme.

Il a été rappelé qu'il était important que les activités du Conseil de Développement et du Conseil Scientifique ne se télescopent pas, le Conseil de Développement assurant un rôle d'animation et le Conseil Scientifique une réflexion scientifique pour le Comité Syndical. Il est proposé qu'un membre du Conseil Scientifique assiste aux réunions du Conseil de Développement pour permettre d'établir une passerelle entre les deux conseils.

Thierry Gueguen précise qu'il y a eu quelques changements de membres et souligne leur grande motivation et leur conscience professionnelle.

Le Président conclut en soulignant la fierté du syndicat mixte d'avoir une équipe aussi exceptionnelle pour ces deux conseils. Il exprime son souhait que le travail collectif qui a permis la création du PNR soit maintenu et renforcé. Il ajoute que la fête du PNR est d'ailleurs un moment de mobilisation de tous les collaborateurs et acteurs du PNR. Il prévoit également une réunion avec l'équipe technique et les Vice-Présidents le 4 janvier 2013 pour confirmer aux agents le sens de leur travail et donner l'impulsion politique tout en réaffirmant le respect de leur technicité.

Fin de séance : 17h30.

Secrétaire de séance



Eric MELE